

Burundi : les prisonniers politiques de la gr ce pr sidentielle

RFI, 28 juin 2012 Au Burundi, une gr ce pr sidentielle qui ne va pas b n ficier   tous les d tenus Le pr sident burundais, Pierre Nkurunziza, a sign , mardi 26 juin, un d cret qui accorde la gr ce   certains prisonniers,   l'occasion du cinquanti re de l'ind pendance. Sont principalement concern s les d tenus qui sont condamn s   une peine de cinq ans de prison ou moins. Les prisons burundaises  taient pleines   craquer   plus de 10   000 d tenus vivant dans des conditions souvent qualifi es d inhumaines pour une capacit  d'accueil d'environ 3   500 places. Les autorit s r fl chissaient donc depuis plusieurs mois sur ce qu'il fallait faire en vue de soulager toute cette mis re. Willy Nyamitwe, porte-parole adjoint du pr sident burundais, justifie la d cision du chef de l'Etat :    Cette d cision est justifi e en grande partie par le souci du chef de l'Etat de d sengorger les maisons carcerales et aussi pour prendre des mesures exceptionnelles de cl mence   l'endroit de certains condamn s pour pouvoir c l brer ensemble le cinquanti re.     Mais cette mesure ne va pas b n ficier   tous les d tenus. Elle ne s'applique pas, par exemple, aux cas de crime de guerre, de crime contre l'humanit  ou de viol. Sont  galement exclus les d tenus condamn s pour atteinte   la s ret  de l'Etat notamment. La pr sidence burundaise ne donne pas de chiffre pr cis, mais le pr sident de l'Association pour la protection des personnes d tenues et des droits humains (Aprodeh) estime qu'entre 3   000 et 4   000 d tenus pourraient sortir imm diatement de prison si ce d cret pr sidentiel est bien appliqu . Pierre Claver Mbonimpa salue donc cette d cision mais dit regretter que les prisonniers politiques soient exclus de son champ   :    C'est une bonne chose mais nous regrettons que les d tenus politiques ne figureront pas dans la mesure de gr ce. Il y en a environ 700 qui sont accus s d'atteinte   la s ret  int rieure de l'Etat.    